



Syndicat
national de
l'environnement



Audience ministérielle Action Publique 2022

N. HULOT, E. BORNE (partie), J. MEZARD (pas là)

16 février 2018

Assistaient également à l'audience :

- M. PAPINUTTI Directeur de cabinet d'E. BORNE, T. LESUEUR, Directeur de cabinet adjoint de N. HULOT ;
- R. ENSTRÖM - Secrétaire générale, J. CLEMENT - DRH, V. TEBOUL - Relations sociales

Pour la FSU :

- J. BRUN, S. ROBIN (SNUITAM), J.L. CIULKIEWICZ, D. GASCARD, M.L. LE COGUEC, P. SAINT-LEGER (Sne)

Comme toutes les organisations syndicales représentatives au MTES/MCT, la FSU était reçue en audience ministérielle – ¾ heure – sur « Action Publique 2022 ».

Pour mémoire, 2 jours avant - le 14 février – la FSU était reçue sur le même thème par le secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, Olivier DUSSOPT, pour parler méthode et calendrier. Selon le secrétaire d'Etat, rien n'est décidé et les ministres n'ont donc rien à nous annoncer ! ...

Nous vous invitons prendre connaissance, en annexes, de nos interventions et des réponses apportées.



Derrière les déclarations lissées du ministre, la réalité va se révéler bien plus cruelle, selon un document (*) envoyé aux organisations syndicales par la secrétaire générale l'après-midi même.

Vous pouvez consulter le document sur notre site :

<http://snuitam-fsu.org/?q=node/1791>

Prenez en connaissance et faites nous part de vos réactions !

(*) : voir également au verso les principales tendances !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Action Publique 2022 – Organisation territoriale : Principales tendances

Comme pour les établissements publics, la **poursuite de la baisse des effectifs au sein des services déconcentrés est décidée** : de l'ordre de **10%** à l'échelle du quinquennat. Elle **impacterait plus spécifiquement les DDT**. Les principales victimes de ces baisses d'effectifs sont les missions urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat, les missions paysages, eaux et biodiversité, et les missions support.

Des vagues importantes de simplification et de dématérialisation des procédures sont attendues dans le domaine du logement, de la chasse, de la police de l'eau et de la biodiversité et permettront, avec la revue des missions, d'accompagner les baisses d'effectifs d'ici la fin du quinquennat.

Recentrage de l'Etat, développement de l'interministérialité, mutualisations, interdépartementalisations, régionalisations, création d'agences, ... tous les services et établissements publics sont concernés.

Certaines politiques publiques pourraient être déléguées au cas par cas aux collectivités territoriales.

Après la REATE sous Sarkozy, la réforme territoriale sous Hollande, c'est - à nouveau - un véritable bouleversement de notre cadre et de nos conditions de travail qui s'amorce.

A ces bouleversements annoncés s'ajoutent les annonces gouvernementales pour les agents publics : rémunérations différenciées, développement d'un management centré sur l'individualisation, recours aux contrats pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements ».

Elles constituent une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agent.e.s.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

Ces politiques, nous allons en subir les effets maintenant mais elles dessinent une France dégradée à moyen terme !

Ensemble, nous pouvons encore faire reculer le gouvernement.

Le 22 mars

JOURNÉE D'ACTION, DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS

Mobilisez-vous avec la FSU !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Interventions de la FSU

La FSU a rappelé au ministre que le 29 juin dernier, elle l'interpellait sur la **détresse des personnels** des ministères qui, plus que tous les autres ministères de la fonction publique, ont subi des réorganisations permanentes, en particulier les services territoriaux. Depuis 2007, on a assisté à la déconstruction du ministère de l'équipement sans pour autant constater la construction du ministère de l'environnement :

« La seule chose à ne pas faire est d'engager de nouvelles réorganisations ! »

Vous trouverez le texte de notre intervention sur notre site : <http://snuitam-fsu.org/?q=node/1791>

Qu'en est il de la création de nouveaux opérateurs : Routes de France ? Agence de la cohésion des territoires ?

- La secrétaire générale indique qu'une mission de préfiguration de l'agence nationale de la cohésion des territoires va être lancée fin mars/début avril. Cette agence pourrait prendre la forme d'un service à compétence nationale placé auprès du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- M. PAPINUTTI explique que l'agence des routes est une idée issue des assises de la mobilité, avec le besoin d'un opérateur à terme sur l'ensemble du réseau routier national, dont la redevance domaniale versée aujourd'hui à l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) pourrait être une source d'alimentation. Les assises ont mis en lumière également le besoin de rehausser fortement l'entretien et la maintenance. C'est loin d'être arbitré. Dès qu'on aura clarifié le positionnement, on lancera une grande concertation.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN